

Appel d'offres n°AO-01-2024
Concernant la maintenance et la mise à jour de la solution BMAO-SAGE ERP X3.

Note de clarification n°1

à la suite de demandes d'éclaircissements
soumises par des candidats

(Ce document comporte deux (02) pages y compris la présente)

Suite au lancement de l'appel d'offres cité ci-dessus, l'ANRT a été destinataire de demande d'éclaircissement.

En réponse, et en application de la réglementation en vigueur, l'ANRT met à la disposition des candidats, sur les sites Web : www.marchespublics.gov.ma et www.anrt.ma (rubrique : Appel d'offres), la présente **Note de clarification n°1**. Nous vous invitons à **visiter régulièrement lesdits sites** afin de prendre connaissance des clarifications ou compléments publiés concernant l'appel d'offres cité ci-dessus.

Il est rappelé que seuls les éléments contenus dans cette Note et dans les éventuelles réponses écrites communiquées par l'ANRT devront être pris en compte par les candidats dans la préparation de leurs soumissions au présent appel d'offres, **à l'exclusion de toute déclaration orale**.

Les réponses, fournies ci-après, concernent strictement et exclusivement le présent appel d'offres. Elles ne peuvent, en aucun cas, être étendues à d'autres sujets ou thématiques ou appels d'offres.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.



Appel d'offres n°AO-01-2024 Concernant la maintenance et la mise à jour de la solution BMAO-SAGE ERP X3.

Note de clarification n°1

Question	Réponse ou complément de l'ANRT
<p>Nous aimerions savoir si c'est possible de répondre uniquement pour la partie mise à jour et maintenance de l'existant sage x3 sans le module BMAO, car votre contrat n'a pas été renouvelé depuis plus de 10 ans et que votre version actuelle est la V6.</p> <p>Pour la maintenance du module BMAO, celui-ci est un module développé et maintenu par INETUM exclusivement, cependant on peut vous proposer notre propre module BMAO si vous souhaitez supprimer ce dernier.</p>	<p>Chaque soumissionnaire est tenu de répondre à la mise à jour et à la maintenance de l'existant sage X3, y compris le module BMAO dont dispose l'ANRT. A défaut, l'offre du soumissionnaire sera exclue de l'évaluation.</p> <p>L'ANRT dispose actuellement de la version V12 de Sage X3.</p>

